

* Adhésion Club nautique de Brétignolles-sur-Mer (CNB)

L'adhésion simple au CNB vous permet d'assister et de voter aux assemblées générales et ainsi, de participer à la vie de l'association.

Vous bénéficier d'un collectif d'adhérent propriétaire ou non qui peuvent éventuellement aider pour le montage et le démontage des bateaux avec l'apport de conseils avisés.

Elle vous donne accès au prêt de canoës à conditions de respecter les consignes de sécurité (gilet, conditions météo, marée).

Vous pourrez participer à toutes nos animations (voir sur le site).

Vous avez accès au hangar et au point d'eau.

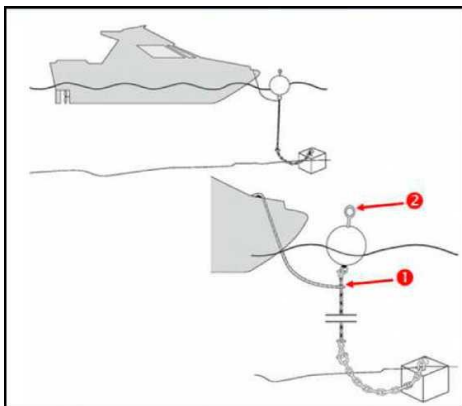
Etre inscrit dans un groupe de discussion pour partager.

**Cotisation Voile Légère Loisir

Voir règlement sur le bulletin « adhésion voile loisir ».

*** Mouillages

- Acceptation des bateaux en fonction de la disponibilité de mouillage adapté à la taille de l'embarcation.
- **Respecter les consignes d'amarrage :**



Le bout d'amarrage doit mesurer **1 m maximum.**

L'anneau supérieur **2** sert à crocheter la bouée avec une gaffe ou à doubler l'amarrage avec un bout un peu plus long (1,50 m)

Amarrage : Le fixer sur l'anneau inférieur de la bouée **1** pour la sécurité

Nos partenaires

